

# Panorama [2019]

## PRÉSENTATION DU SODAVI

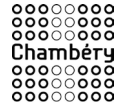
Panorama a commencé en juin 2017 à l'ESACM avec l'idée de se faire rencontrer les acteurs des arts visuels sur le nouveau territoire régional tout en initiant une réflexion collective. Le travail s'est poursuivi autour de deux idées : mener un travail de structuration partagé avec l'État et les collectivités, donner la parole aux acteurs sur tout le territoire. Ce groupe de travail s'intéresse aux pistes de développement de l'économie de l'art, en vue de promouvoir de nouvelles formes de financement ou de partenariat avec les autres secteurs économiques.

Comité de pilotage : Sophie Auger-Grappin, directrice du Creux de l'enfer (Thiers), Isabelle Bertolotti, présidente de l'ADERA, Bastien Joussaume, artiste (Truinas), Emma Legrand, directrice du service Culture et Patrimoine (Saint-Gervais-les-Bains), Jérémie Masurel, galerie Slika (Lyon), Cyrille Noirjean, président d'AC//RA, Ariane Réquin, coordinatrice indépendante de projets artistiques (Lyon), Giulia Turati, directrice de la Halle (Pont-en-Royans), Sylvie Vojik, directrice d'art3 (Valence)

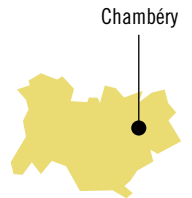
[www.panorama2018.fr](http://www.panorama2018.fr)



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



AC//RA  
Le territoire en Auvergne - Rhône-Alpes  
ADERA



ÉCONOMIE DE L'ART GROUPE DE TRAVAIL N°3

05.06.2019 CENTRE DE CONGRÈS LE MANÈGE

## QUELS LIENS PEUVENT ÊTRE DÉVELOPPÉS ENTRE LES ARTS VISUELS ET LES AUTRES SECTEURS ÉCONOMIQUES EN VUE DE PROMOUVOIR UNE ÉCONOMIE DE L'ART TRANSVERSALE ?

## INTERVENTIONS DES COLLECTIVITÉS

**Alexandra Turnar**,  
adjointe au Maire  
à la Culture et  
à l'Habitat de la Ville  
de Chambéry

Nous sommes très heureux d'accueillir à Chambéry un groupe de travail de [Panorama], projet que nous suivons depuis son lancement. Nous espérons que ces douze rencontres permettront d'aboutir à des propositions

concrètes, pragmatiques et pertinentes qui pourront être mobilisées et utilisées par les collectivités et les élus. Nous sommes conscients que **l'économie des arts visuels est difficile pour les artistes et les professionnels**, mais le SODAVI peut constituer une chance pour qu'elle soit plus innovante. Les réflexions qui sont menées actuellement doivent nous interroger sur la manière d'expérimenter sur les territoires de nouveaux modes de fonctionnement. Sur le territoire de Chambéry, **une attention particulière**

*Les réflexions qui sont menées actuellement doivent nous interroger sur la manière d'expérimenter sur les territoires de nouveaux modes de fonctionnement*

est portée à l'éducation artistique et culturelle, en s'appuyant sur les fondements posés par mes prédécesseurs et qui perdurent aujourd'hui. Toutefois, depuis plusieurs années, nos territoires évoluent plus vite que les politiques

publiques, en particulier les jeunes populations, et il est de notre devoir de les réinterroger. Le SODAVI, dont nous allons suivre l'évolution dans les prochains mois, constitue une opportunité, de ce point de vue.

## DISCUSSIONS ENTRE LES ACTEURS

Voir le 2<sup>e</sup> Panorama de l'économie de la culture et de la création en France en 2015 par France Créative et EY : [https://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/EY-2e-panorama-de-l-economie-de-la-culture-et-de-la-creation-en-France/\\$FILE/EY-2e-panorama-de-l-economie-de-la-culture-et-de-la-creation-en-France.pdf](https://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/EY-2e-panorama-de-l-economie-de-la-culture-et-de-la-creation-en-France/$FILE/EY-2e-panorama-de-l-economie-de-la-culture-et-de-la-creation-en-France.pdf)

Voir l'étude sur le poids économique de la culture en France en 2016 par le Ministère de la Culture : <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-de-synthese/Culture-chiffres-2007-2020/Le-poids-economique-direct-de-la-culture-en-2016-CC-2018-1>

Voir le site de l'agence Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture : <https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/>

Voir le site de l'agence Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant : <https://auvergnerhonealpes-spectacle vivant.fr/>

Voir le site : <http://ftalps.com/>

Les participants débutent la rencontre en réaffirmant la place qu'occupent les arts visuels dans l'économie nationale. L'économie de l'art ne doit pas être pensée « à part », car les acteurs des arts visuels participent à cette économie globale et par conséquent à l'attractivité et au rayonnement territorial. Malheureusement, le secteur souffre d'un **manque de données chiffrées précises** qui permettraient de mettre en valeur cet impact économique. Il apparaît essentiel que les acteurs **créent des outils de mesure économique spécifiques** au secteur, à l'échelle locale et régionale, qui permettront de combattre l'idée que la culture, et plus spécifiquement les arts visuels, coûte plus qu'elle ne rapporte. Or, **plusieurs études nationales** ont démontré que le secteur culturel génère d'importantes retombées économiques, directes et indirectes. Ces données pourraient participer à la formation des élus sur l'apport de l'art à l'économie d'un territoire.

Cette absence de données reflète la différence fondamentale qui existe entre le secteur des arts visuels et celui du spectacle vivant, à savoir une **structuration forte** de ce dernier portée notamment par les artistes. Certains participants déplorent justement **l'absence ou la sous-représentation des artistes** dans les groupes de travail du SODAVI [Panorama] alors qu'une majorité devrait réfléchir à la situation actuelle sur des sujets tels que la rémunération des artistes. Il est fondamental que les artistes se positionnent sur la question des droits sociaux et économiques dans le cadre de cette dynamique de structuration du

secteur. Les institutions ont également un rôle important dans l'accompagnement professionnel et la valorisation du choix de devenir artiste dans les arts visuels **où la précarité est plus forte que dans les autres secteurs culturels**. Ce retard de structuration se manifeste au niveau des financements, en comparaison des secteurs du livre et du spectacle vivant qui bénéficient de subventions plus importantes et sont représentés par les agences **Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture** et **Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant**. **Le secteur des arts visuels est le parent pauvre des politiques culturelles publiques**. De plus, si la formation des artistes est structurée et pensée à travers le réseau des écoles d'art, **les réseaux de création et de diffusion souffrent d'un vrai manque de structuration à l'échelle régionale**. Le SODAVI doit permettre une prise de conscience générale de ce décalage, qui doit être réduit par rapport aux autres secteurs culturels.

**La French Tech** a été invitée à participer au groupe de travail du fait des **nombreuses connexions qui existent à Chambéry entre le numérique et les arts visuels**. Il est intéressant de s'interroger sur les raisons qui peuvent pousser les entreprises du territoire, dans un secteur non-artistique, à s'intéresser aux artistes qui travaillent dans les arts visuels, notamment dans le champ du numérique. Comment peut-on favoriser ces liens et quelle structuration autonome des acteurs peut jouer ?

**La sensibilisation des entreprises aux arts visuels apparaît nécessaire** à travers des actions concrètes pour les éveiller à cet univers et créer des passerelles entre ces deux mondes. C'est le parti pris

choisi par la French Tech de Chambéry qui organisera en septembre 2019 un événement avec le Festival Modulations, festival de musiques électroniques et d'art numérique, intitulé « Entrepreneurs, artistes, tous innovateurs! ». Cet événement vise à faciliter la rencontre entre des start-ups qui développent des innovations ou produits dans le champ de l'art et des artistes sur le territoire de Chambéry, avec **la volonté d'échanger autour des enjeux de la création dans les secteurs de l'entrepreneuriat et de la culture**. Cette association entre secteur économique et secteur culturel cherche à montrer que les innovations numériques peuvent être à la fois un outil entrepreneurial de développement économique et un outil de valorisation des arts numériques.

Voir le site de l'ADMICAL - Association pour le développement du mécénat industriel et commercial : <http://admical.org/>

Les relations avec les entreprises sont abordées par les participants à travers **le mécénat**. Ce qui est paradoxal c'est que la France possède un système fiscal qui est l'un des plus généreux au monde en termes de déduction fiscale, ce qui profite notamment aux collectionneurs, mais toutes les entreprises ne connaissent pas le fonctionnement du **mécénat**.

Voir le programme « Résidences d'artistes en entreprises » : <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Arts-plastiques/Art-dans-l-espace-public/Art-et-mondes-du-travail/Residences-d-artistes-en-entreprises-15-nouvelles-residences-en-2018-2019>

Du point de vue des structures, **la recherche de mécénat peut être complexe** car elle dépend du type de projet, de l'implantation territoriale de la structure, de sa taille et de son rayonnement... Dès lors, il y a deux enjeux à prendre en compte : d'un côté une **formation des acteurs culturels** à promouvoir et à développer, de l'autre une **formation des entreprises et des mécènes** à assurer, notamment par la médiation des experts-comptables. Il est nécessaire de développer ces formations de manière parallèle tout en favorisant les rencontres entre les deux. Dans la majorité des cas de recherche de mécénat, **la clé d'entrée dans l'entreprise s'appuie sur la passion du chef d'entreprise**. Il y a un travail important de lobbying à mener pour prouver au chef d'entreprise que l'art peut avoir un impact positif sur son entreprise, en termes de cohésion, d'image, de formation ou de transmission. Les mondes de l'art et de l'entreprise peuvent se rejoindre mais **les acteurs ne parlent pas le même langage**. Il est nécessaire d'accompagner les dirigeants, qui n'ont pas forcément les connaissances nécessaires, pour franchir

Voir l'étude : <https://www.culture.gouv.fr/Espace-documentation/Publications-revues/La-residence-d-artiste-un-outil-inventif-au-service-des-politiques-publiques>.

le pas. **Les acteurs doivent être capables d'expliquer l'intérêt de développer une passerelle entre l'entreprise et l'artiste, et ce dans les deux sens**. Celle-ci doit pouvoir trouver un intérêt, dans le travail de l'artiste ou dans sa relation à la création, pour elle-même et ses salariés. Dans certains cas, **il peut être nécessaire de faire appel à un intermédiaire** entre l'entreprise et l'artiste qui traduirait la vision de l'artiste, et sa position dans la société. Les entreprises sont confrontées à des problèmes de cohésion ou de créativité au sein de leurs équipes, l'artiste peut y jouer un rôle de médiateur à travers sa création. Pour ce faire, il est important que le secteur des arts visuels se positionne sur le nouveau marché du « team building », qui peut devenir une source de financement, notamment pour les artistes. Si cette expérience fonctionne, il sera d'autant plus facile par la suite de faire entrer l'art dans l'entreprise car le travail de l'artiste et ses compétences auront été reconnus et valorisés.

Outre le mécénat, il existe également **d'autres formes possibles de relation entre art et entreprise** : les **résidences en entreprise** se développent de plus en plus et permettent parfois d'apporter un regard nouveau sur les matériaux travaillés par l'entreprise, sur son organisation interne, sa façon de procéder, le processus de production... La temporalité et les modalités se distinguant du mécénat numéraire, le rapport entre l'artiste et l'entreprise est différent. Les structures culturelles peuvent jouer le rôle d'intermédiaire entre une entreprise et un(e) artiste dans le cadre d'une résidence. Pour que ces résidences puissent être opératoires, elles doivent proposer à l'artiste de bonnes conditions de travail, et une rémunération suffisante. Une attention particulière sur ce type de résidence est portée par le Ministère de la Culture, qui a lancé en 2014 un programme intitulé **« Résidences d'artistes en entreprises »**. Une étude sur les résidences d'artistes a également été commandée par le **Ministère**. Il est important pour le secteur de ne pas se limiter uniquement à la question du mécénat mais bien au contraire d'envisager toutes les possibilités de partenariat avec

une entreprise. Ces nouveaux partenariats sont d'autant plus intéressants que les entreprises peuvent être en quête d'un regard extérieur sur leurs activités. Le mécénat numéraire dans la Culture étant en baisse, il se concentre sur les grosses institutions qui proposent aux entreprises des retours importants. Dès lors, **la plupart des petites et moyennes structures cherchent à se positionner sur le mécénat de compétences.**

Du fait de cette raréfaction du mécénat, les acteurs se retrouvent en concurrence en vue d'arriver à capter ce mécénat. Certaines initiatives cherchent à inventer de nouvelles modalités qui allieraient le public et le privé, associant plus étroitement les entreprises et les collectivités territoriales. **Les collectivités pourraient jouer un rôle de soutien plus important dans cette recherche**, soit en aidant financièrement les structures au départ soit en facilitant les échanges avec les autres secteurs économiques, répondant à une demande formulée par les petites et moyennes structures. Du fait de leurs moyens limités, celles-ci **souffrent d'un manque de moyens et de compétences spécifiques** qui sont nécessaires dans la recherche de financements.

Les acteurs réfléchissent à développer des actions communes afin que **le secteur soit plus vertueux dans le partage et la mutualisation de certaines ressources**, ce même si les différents acteurs de l'écosystème des arts visuels ont des objectifs et des méthodes de travail différents. **La recherche de mécénat doit s'adapter aux projets et aux territoires qui sont forcément tous différents les uns des autres.** L'objectif final étant de faire entrer l'univers artistique dans le quotidien, y compris dans celui de l'entreprise. Un outil pédagogique commun pourrait être utilisé par les acteurs pour faciliter la recherche de mécénat. Certains participants pointent l'intérêt, par exemple, de **développer une plateforme régionale, conçue comme un centre de ressources, qui pourrait servir de relai pour la recherche de mécénat et de partenariat avec les entreprises.**

Cette plateforme pourrait proposer gratuitement aux acteurs plusieurs outils tels qu'une cartographie des entreprises

et des lieux ressources, comme les French Tech. De même, la plateforme pourrait mettre en valeur certains projets ou des expériences inspirantes pour l'ensemble du secteur, qui mettraient en avant la coopération entre le monde des arts visuels et celui de l'économie.

Les participants tiennent à rappeler que **les artistes n'ont pas à être des médiateurs.** Des professionnels sont formés pour assurer ce rôle-là. Si les artistes sont sollicités pour faire de l'action culturelle, ils doivent être rémunérés pour cette mission. Il est nécessaire de professionnaliser le secteur, tout en soutenant les projets issus d'initiatives personnelles. Les précédents groupes de travail ont émis l'idée de **rédiger une Charte des pratiques qui délimiterait un territoire d'actions concernant plusieurs domaines dont la médiation.** Dans cette Charte, il pourrait être inscrit que l'artiste n'est pas un médiateur, que la médiation est un métier et que les artistes qui interviennent dans le cadre de la médiation le font en tant qu'artistes. **L'artiste doit être rémunéré pour sa création**, son travail d'artiste à savoir réfléchir, penser, et produire des œuvres. Il y a des dérives, y compris au niveau des collectivités territoriales qui pour certaines n'hésitent pas à demander aux artistes de faire de la médiation en plus de leur travail d'artiste. Les acteurs culturels ont le devoir, et la Charte pourrait être un outil intéressant, d'alerter les élus sur cette question, y compris sur l'importance de séparer les frais de production de la rémunération des artistes. Chaque année, plus d'un millier d'artistes sortent des écoles d'art sur le territoire national. Le marché de l'art, public ou privé, peut-il absorber tous ces artistes? Quelle économie de l'artiste : être artiste est-il un métier ou faut-il très tôt réfléchir à avoir un autre métier rémunérateur à côté? La pluri-activités est le quotidien des artistes, dont la plupart sont en même temps artiste et commissaire d'exposition, monteur, responsable de structure, enseignant... Une économie des arts visuels plus forte permettrait de soutenir financièrement les artistes-auteurs afin qu'ils puissent vivre de leur création.

## PROPOSITIONS

1

### **ORGANISER DES TEMPS D'ÉCHANGES ET DE RENCONTRES INTERSECTORIELLES**

Créer des moments d'échanges entre les secteurs des arts visuels et de l'économie, qui pourraient se manifester par des lieux de travail partagés ou par l'organisation d'événements.

2

### **RENFORCER LES LIENS ENTRE L'ART ET L'ÉCONOMIE**

Animer les territoires pour identifier et construire des passerelles entre les mondes de l'art et de l'économie en vue de mettre les acteurs en réseau.

3

### **VALORISER LES ARTS VISUELS COMME MOTEUR DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE**

Les structures des arts visuels doivent se doter d'outils de mesure et d'évaluation de leur impact économique.

LISTE DES PARTICIPANTS – ÉCONOMIE DE L'ART – GROUPE DE TRAVAIL N°3

- Annie Aguetta, responsable, imagespassages – Association d'arts visuels et numériques contemporains
- Gregor Belibi Minya, artiste
- Caroline Bongard, directrice, Musée des Beaux-arts de Chambéry
- Carole Brandon, artiste et enseignante-chercheuse, Département Communication/ Hypermédia, Université Savoie Mont Blanc
- Guillaume Bruneau, responsable développement, Loft 4.40
- Jean-Pierre Buet, coordinateur du réseau des établissements d'enseignement artistique, Département de la Savoie
- Pierre David, artiste et directeur de Moly-Sabata / Fondation Albert Gleizes
- Céline Dimastromatteo, responsable du Pôle Affaires générales et vie locale et du Centre d'art et de rencontres, Ville d'Ugine
- Aurore Fossard de Almeida, chargée de mission arts visuels, Département de la Haute-Savoie
- Virginie Frison, responsable de l'Espace d'arts visuels du Cairn
- Cyril Laily, directeur, Grand Chambéry Alpes Tourisme
- Nicole Le Men, bénévole, Espace Larith
- Emma Legrand, directrice du service Culture et Patrimoine, Ville de Saint-Gervais-les-Bains
- Clémentine Mouilleron, directrice générale adjointe au développement éducatif, culture et rayonnement, Ville de Chambéry
- Cyrille Noirjean, directeur de URDLA et président d'AC//RA
- Eve Poinard, chargée de mission arts visuels, Ville de La Motte-Servolex
- Christophe Tollet, artiste
- Benoit Truttmann, président, Espace Larith
- Alexandra Turnar, adjointe au Maire à la Culture et à l'Habitat, Ville de Chambéry
- Anne Turpin-Hutter, coordinatrice, French Tech in the Alps